

LA DIVERSIFICATION DES FORMES D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES, LE REGARD DU POLITISTE*

DELPHINE PLACIDI-FROT,

*Professeur en science politique à l'Université Paris-Sud XI et à Sciences Po Paris,
chercheur au Collège d'études interdisciplinaires (CEI, EA 2712)*

Les organisations internationales (OI) se sont progressivement déployées dans tous les secteurs de l'activité humaine depuis la création des premières « associations » ou « unions » internationales au XIX^e siècle. Elles demeurent pourtant largement ignorées et/ou caricaturées dans les médias, dans les rares sondages d'opinion qui leur sont consacrés et même dans la littérature scientifique. Leur diversité, leur fonctionnement complexe et la technicité croissante de leurs actions ne facilitent certes pas la compréhension de cette forme de coopération internationale institutionnalisée.

La notion générique d'OI désigne une variété d'acteurs partageant des caractéristiques communes par rapport à d'autres processus de décision collective comme les régimes internationaux ou la gouvernance globale : un traité fondateur, des participants provenant de plusieurs Etats, un siège permanent, une administration indépendante et un budget régulier. La plupart des politistes restreignent l'analyse aux seules organisations intergouvernementales (OIG), définies comme des « association[s] d'Etats, établie[s] par accord entre ses membres et dotée[s] d'un appareil permanent d'organes assurant leur coopération dans la poursuite des objectifs d'intérêt commun qui les ont déterminés à s'associer »¹. D'autres y adjoignent les organisations internationales non gouvernementales (ONG), expression désignant par la négative les organisations de personnes privées, à but non lucratif, rassemblées autour d'un projet consacré au bénéfice d'autrui et non des seuls membres, et défendant un idéal ou des convictions de façon autonome vis-à-vis d'autres types d'acteurs comme les gouvernements, les OIG, les entreprises ou les mouvements religieux². Quelques uns incluent également les firmes multinationales (FMN),

*Ce texte est une version remaniée d'une contribution à l'ouvrage coordonné par D. BATTISTELLA et intitulée « Organisations internationales. Pour un regard transdisciplinaire et sociohistorique », D. BATTISTELLA (coord.), *Relations internationales. Bilan et perspectives*, Paris, Ellipses, 2013, pp. 401-419.

¹ M. VIRALLY, *L'Organisation mondiale*, Paris, Armand Colin, 1972, p. 26.

² P. RYFMAN, *Les ONG*, Paris, La Découverte, 2009, p. 26. Voy. par exemple : S. CHARNOWITZ, « Two centuries of participation : NGOs and international governance », *Michigan Journal of*

DELPHINE PLACIDI-FROT

c'est-à-dire les entreprises privées « poss[é]d[ant] ou contrôl[ant] des filiales ou des actifs physiques et financiers dans au moins deux pays de l'économie mondiale »³.

Le regard se concentre ici sur les OIG mais entend souligner la concomitance du développement des OIG, des ONG et des FMN ainsi que les nombreuses interactions entre ces différentes formes d'OI et les problématiques similaires auxquelles elles sont confrontées en tant que manifestations d'action collective organisée à l'échelle internationale. Les OI s'insèrent en effet dans un réseau complexe de relations et d'acteurs aux échelles internationales, transnationales, régionales, locales, etc. Elles constituent non seulement des acteurs, mais également des enceintes et des enjeux des relations internationales⁴. *A contrario* d'approches souvent restrictives des OI, celle défendue ici est celle d'une socio-histoire politique des OI, qui permet d'éclairer leurs pratiques actuelles non comme le résultat du passé, mais comme une forme de coopération en permanente mutation. Ce regard délibérément pluridisciplinaire permet à la fois d'intégrer les apports des différentes théories internationalistes ayant manifesté une inégale attention à l'égard de cet acteur devenu incontournable durant la seconde moitié du XX^e siècle et de (re)mobiliser des disciplines et des courants disciplinaires s'étant diversement intéressés aux OI (science politique, histoire, droit, sociologie, anthropologie, économie, géographie).

Si les interprétations de ce phénomène s'avèrent multiples, les questions posées par le politiste sont simples et souvent proches de celles des juristes. Dans quel contexte, pourquoi et comment ces organisations se sont-elles développées ? Que recouvrent les pratiques des OI, comment fonctionnent-elles et à quoi servent-elles ? Quelles sont leurs relations avec les différents acteurs de l'espace mondial ? Comment sont-elles analysées ? Cette contribution dressera tout d'abord un panorama de l'hétérogénéité actuelle des OI et de la multiplicité de leurs fonctions (I), puis soulignera la complémentarité des différentes perspectives théoriques les concernant (II) avant de retracer le processus de leur diversification et de leur adaptabilité variable à leur environnement en s'appuyant sur les apports de la sociologie (notamment historique) des OI⁵ (III).

International Law, 18, 1996, pp. 183-286 ; M. SCHECHTER, *Historical Dictionary of International Organizations*, Lanham, Scarecrow Press, 1998 ; J. BOLI, G.M. THOMAS (dir.), *Constructing world culture : International nongovernmental organizations since 1875*, Stanford (CA), Stanford University Press, 1999.

³ W. ANDREFF, *Les firmes multinationales*, Paris, La Découverte, 2010, p. 6. Parmi les ouvrages récents, voy. notamment K.-K. S. PEASE, *International Organizations*, Glenview, Pearson, 2012.

⁴ M.-C. SMOUTS, « La coopération internationale de la coexistence à la gouvernance mondiale ? », M.-C. SMOUTS (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, pp.135-160.

⁵ Pour une synthèse en langue française : G. DEVIN, M.-C. SMOUTS, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 2011. Parmi une foisonnante littérature anglophone : F. KRATOCHWIL, E. MANSFIELD (dir.), *International Organization: A Reader*, New York, Harper Collins, 1994 ; A. BENNETT, J. OLIVER, *International Organizations : Principles and Issues*, Upper Saddle River (NJ), Prentice Hall, 2002 ; C. ARCHER, *International Organizations*, London/New York, Routledge, 2003 ; J. MULDOON, *The Architecture of Global Governance. An Introduction to the Study of International Organizations*, Boulder (Colo.), Westview Press, 2004 ; P. DIEHL (dir.),